Texte 3: L'Ecole comme lieu de formation civique et éthique, Rapport de la concertation, Refondons l'Ecole, Octobre 2012

L'Ecole pour instituer le lien civique

« L'école laïque a reçu des mains de ses fondateurs la mission de consolider la République, en transmettant ses valeurs et en formant des citoyens. Elle n'est certes pas, comme l'ont appelé les membres de l'atelier sur la citoyenneté, à proprement parler un espace politique, et encore moins une démocratie, du fait des rapports d'éducation par nature dissymétriques. qui la caractérisent. Mais il s'agit bien d'un espace pré-civique, un lieu où l'on se prépare, activement, à devenir des citoyens. Cette dimension est évidemment prise en compte dans les programmes d'instruction civique, matière qui dispose en France-ce n'est pas le cas partout- d'horaires dédiés et de manuels. L'apprentissage de la citoyenneté ne se résume pas à l'acquisition, nécessaire, de connaissances sur le système politique et institutionnel. Pour « exercer de manière lucide et raisonnée la part de souveraineté qui lui est dévolue¹ », le citoyen doit avoir appris à s'informer sur des sujets politiques, à juger du point de vue de l'intérêt général, à avoir le souci du bien commun, de la justice et de l'égalité, à argumenter et à débattre, à assumer des responsabilités collectives. Ces compétences civiques s'acquièrent notamment par la participation aux instances représentatives et/ou à la vie associative de son établissement. Mais, comme cela a été maintes fois souligné, la mise en situation des élèves doit être accrue, d'une part en redynamisant des structures aujourd'hui peu investies (conseil de la vie lycéenne) et d'autre part en développant des projets citoyens collaboratifs, leur permettant aussi de s'ouvrir à la vie politique et associative extérieure aux établissements ».

Apprendre à vivre ensemble

« Etre citoyen, c'est vivre ensemble. Or, l'école française, en son sein comme dans son rapport avec ses partenaires du monde extérieur (collectivités territoriales, associations, entreprises) a encore du mal à gérer les différences de tous ordres : diversités culturelles et religieuses résultant de l'intégration de populations immigrées, bien sûr, mais aussi situations de handicap, normes sociales divergentes sur le mode de la cohabitation conflictuelle que du partage et de l'enrichissement mutuel que se vit à l'Ecole le rapport à l'autre.

Ce problème n'est pas, n'en déplaise aux esprits chagrins, une nouveauté en France. Aux premières heures de la IIIe République, l'Ecole ne fut-elle pas confrontée à l'assimilation des cultures régionales, à l'imposition de la langue française à des enfants qui étaient loin de la maîtriser et de même de la parler à la maison? Chaque enfant -mais aussi chaque enseignant- fut sommé d'abandonner sa culture régionale, familiale ou étrangère et sa singularité aux portes des établissements scolaires qui ne toléraient pas l'écart à l'égard de la norme. Qu'on le déplore ou non, cette posture de l'institution scolaire n'est plus envisageable dans la société du XXIe siècle. Il s'agit désormais de construire, comme l'atelier « citoyenneté et vie scolaire » l'a appelé, « un pluralisme raisonnable » dans le cadre d'un ensemble de valeurs communes, fortes et structurantes, références centrales de la communauté nationale —au premier rang desquelles figure la laïcité. Cette question est d'ailleurs l'objet de la mission sur la morale laïque mise en place par le ministère.

Mais pour que ces valeurs, ces normes communes, soient appropriées par tous, la construction du collectif ne peut être exclusivement fondée sur l'imposition par le haut de normes standardisées. De nouvelles formes de solidarité horizontale interpersonnelle fondées sur l'échange, l'entraide, la coopération, le respect de l'autre doivent être mobilisées pour construire du lien social, éviter les frictions, et amener chacun à se ranger aux références qui fondent le bien commun. Dans l'enceinte de l'Ecole, cela doit notamment se traduire par la multiplication des dispositifs permettant de créer des relations interpersonnelles horizontales entre tous les acteurs de l'école (travail de groupe sur projet

_

¹ Rapport citoyenneté et vie scolaire

chez les élèves, tutorat entre élèves, échanges d'expérience entre enseignants, développement de collaborations entre l'Education nationale et ses partenaires extérieurs, collectivités territoriales, parents...)C'est par ce type de méthodes, bien davantage que par des cours magistraux, que l'Ecole peut, par exemple, lutter contre les stéréotypes racistes, sexistes ou homophobes et apprendre aux élèves à refuser tous les types de discrimination. »